



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2022/077a-7cfc

**de la formation nécessaire à l'exercice d'activités liées aux
animaux de compagnie d'espèces domestiques**

à l'attention de :

**FLOCHLAY Tiphaine
LD Kergoz
29810 Ploumoguer**

Cette attestation de connaissances est délivrée à :

Nom : **FLOCHLAY** - Prénom : **Tiphaine** - né(e) le : 02/11/2001 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
 - la réussite à l'évaluation des connaissances le 16/11/2022
- Session n° 6786 organisée à 35651 Le Rheu, région Bretagne

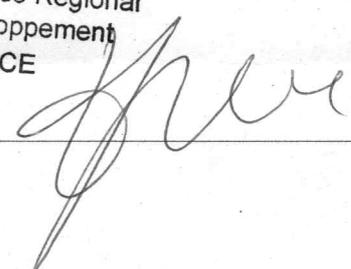
par :

Cfppa Le Rheu
Rue des chardonnerets - BP55124
35650 Le Rheu

Organisme de formation habilité

pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime) :

- « Chien »
- « Chat »
- « Animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats »

	Nom, signature et cachet du (de la) D(R)AAF
Fait le : 09 DEC 2022 à : Rennes Cedex 9	Le(la) directeur(rice) régional(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Pour le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, et par délégation l'adjointe de la cheffe du Service Régional de la Formation et du Développement Emmanuelle DEGORCE 

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime